

Éco-Lien



Bulletin d'information trimestriel, volume 3 numéro 2

Édition spéciale hiver printemps 2000

La région Chaudière-Appalaches, axée sur le développement durable



André Bellerose, sous-ministre adjoint, ministère
des Régions, Direction régionale de la
Chaudière-Appalaches

Le ministère des Régions, responsable de la Politique gouvernementale de soutien au développement local et régional, est heureux de s'associer à ce numéro spécial sur les technologies environnementales. Elles font parties des outils du développement durable par les possibilités qu'elles permettent de préserver pour les générations futures les qualités et les ressources de notre environnement.

Dans notre région, des entreprises sont associées à l'utilisation de technologies environnementales tantôt sur une base régulière, tantôt sur une base expérimentale; en ce dernier cas, elles sont les pionnières de ce que seront peut-être les façons de faire dans un futur rapproché. Ces entreprises oeuvrent dans des secteurs de prédilection pour la région de la Chaudière-Appalaches, c'est-à-dire la production porcine, la production de biens à partir d'objet recyclés, la production horticole, etc. Supportées souvent par divers programmes gouvernementaux, elles participent à la création d'emplois de qualité. La recherche-développement dans les technologies environnementales et l'usage des techniques qui en sont issues favorisent la durabilité des emplois créés et consolidés et assurent pour ceux qui nous suivront la promesse d'un cadre de développement propice à la réalisation des aspirations de chacun et chacune.

Ainsi, outre la recherche, plusieurs entreprises mettent déjà en oeuvre ce qui, jusqu'à tout récemment, était encore du domaine de la recherche et de l'expérimentation. Le présent numéro s'attarde précisément aux acteurs du développement qui, par leurs activités de

LES TECHNOLOGIES ENVIRONNEMENTALES

recherche ou par le choix qu'ils ont fait des technologies environnementales, contribuent à la préservation de l'environnement.

De plus, l'entrepreneuriat de la Chaudière-Appalaches, en s'associant avec un partenaire comme le Centre local de développement (C.L.D.), peut compter sur la collaboration du ministère de l'Environnement. Par une entente de partenariat avec les 11 C.L.D. de la région, ce ministère s'implique dans la phase d'élaboration des projets d'entreprises dès leur dépôt au C.L.D. Cette entente vise à accélérer le traitement des dossiers et à faciliter l'autorisation de l'implantation et de l'expansion d'entreprises dans une perspective de développement durable. Cette idée de faire est née d'une idée du CRECA et illustre la possibilité pour tous les intervenants dans le développement de l'économie et de l'emploi d'établir des liens de coordination et d'harmonisation dans leurs actions.

Je souhaite à tous bonne lecture tout en osant espérer qu'elle fera de vous des agents multiplicateurs des façons de faire qui préservent notre environnement.

1

Table des matières

Eau	2
Agriculture	3
Matières résiduelles	4-5
Rapport d'étape	6
Actualités	7
Agenda	7
Les fleurs, le pot	7



Mise en place de GIBSI dans un cadre de gestion intégrée de l'eau par bassin versant

Alain N. Rousseau, Alain Mailhot, Richard Turcotte et Jean-Pierre Villeneuve
Université du Québec, INRS-Eau, 2800 rue Einstein, Ste-Foy Québec, G1V 4C7

Dans un contexte de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, on privilégie, avant d'implanter des programmes d'assainissement de l'eau, de comparer les alternatives d'interventions et de distinguer les contributions des différents types de pollution aux problèmes de qualité de l'eau. Ceci est d'autant plus important lorsque l'on cherche à quantifier à l'échelle du bassin versant, l'efficacité d'interventions de contrôle basées sur le traitement des eaux usées municipales, le traitement des rejets industriels, la conservation des sols, les bonnes pratiques de fertilisation agroenvironnementale et le contrôle du ruissellement urbain. On dispose maintenant d'outils de modélisation permettant d'évaluer l'impact d'un d'aménagement tout au long d'un cours d'eau et à l'échelle du bassin versant en tenant compte des principaux processus physico-bio-chimiques qui affectent un cours d'eau de l'amont vers l'aval. Ces outils permettent non seulement d'évaluer l'impact immédiat mais aussi à moyen et long termes.

hydrauliques, de l'usage du territoire, de la pollution diffuse agricole et des rejets ponctuels. À titre d'exemple, une application de GIBSI sur le bassin versant de la rivière Chaudière a permis de constater que l'implantation d'usines d'épuration le long de la rivière ne permettrait pas, sous certains régimes hydrauliques, de satisfaire la norme du phosphore (0.02 mg/l) pour la prévention de l'eutrophisation durant la période estivale et cela même en simulant une contribution diffuse agricole nulle (voir Figures 1 et 2). Si l'on avait disposé à l'époque du PAEQ et du PADEM de cet outil d'évaluation, on aurait pu évaluer d'avance, avant la construction des ouvrages, leur impact par rapport à cette norme de qualité.

La complexité de la gestion intégrée tient tant de la nécessité de décrire complètement les processus et les interdépendances des usages multiples de l'eau que de la nécessité d'établir une concertation entre les usagers, citoyens, groupes de pressions, organismes de bassins ou d'aménagement de rivières, élus municipaux et gestionnaires des différents ministères qui touchent de près ou de loin à la gestion de l'eau. Si l'on exclut a priori les aspects objectifs liés à la description des processus en jeu, on se rend compte que le principal obstacle qui se dresse demeure la conciliation des visions, bien souvent conflictuelles ou contradictoires, de tous ces intervenants. Cependant, nous croyons qu'il est possible d'obtenir un consensus entre ces derniers par la définition d'un schéma directeur de l'eau découlant de la mise en place de GIBSI, un outil d'aide à la décision qui permet d'évaluer tous projets d'intervention sur des bases objectives.

2

Au cours des cinq dernières années, l'équipe du Professeur Jean-Pierre Villeneuve de l'INRS-Eau a défini et développé le système informatisé GIBSI (Gestion Intégrée des Bassins versants à l'aide d'un Système Informatisé). Ce logiciel se veut à la fois un système de modélisation intégrée (incluant base de données quantité et qualité et modèles de simulation) et un système de gestion des données attributs et spatiales, lui-même composé d'un système de gestion de base de données et d'un système d'information géographique. Du point de vue de la gestion intégrée des bassins versants, ce système permet de simuler des scénarios détaillés de gestion des ouvrages

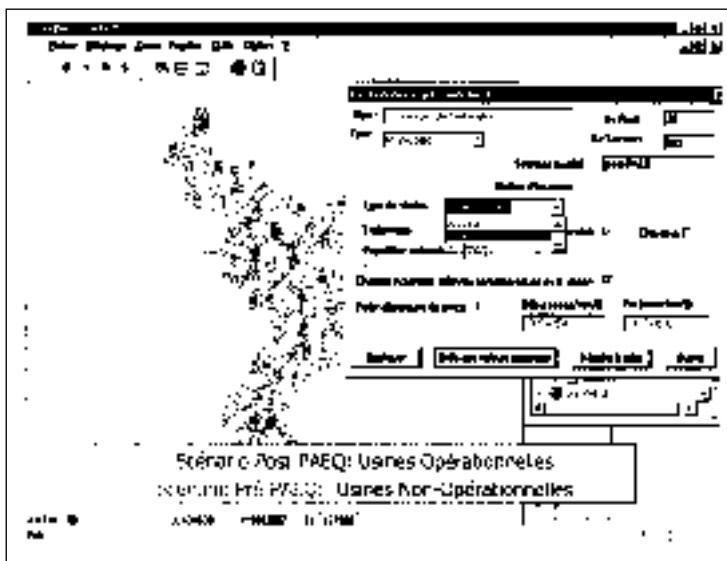


Figure 1. Module de gestion des rejets ponctuels

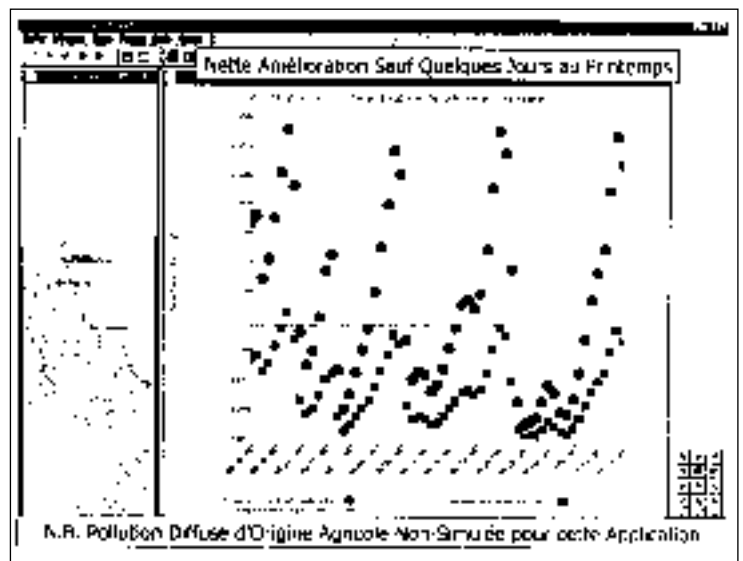


Figure 2. Concentration de P à l'exutoire de la Chaudière



Agriculture



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Direction générale
de la recherche

Agriculture and
Agri-Food Canada

Research
Branch

SOL-EAU-AIR GRANDES CULTURES

Notre expertise est à votre service !



Le programme de partage des frais pour l'investissement en R & D ajoute jusqu'à un dollar à chaque dollar que votre entreprise investit dans un projet de recherche en collaboration avec nos chercheurs. Une entente de recherche en collaboration avec nous signifie que vous pouvez travailler avec des sommités du monde scientifique et former des équipes de recherche pluridisciplinaire aux talents multiples.

À vous de jouer !

Centre de recherche et de développement sur les sols et les grandes cultures, Sainte-Foy - Normandin, Québec

Un des 18 Centres de recherches à vocation spécifique du réseau national d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Il contribue à l'acquisition de connaissances scientifiques et au développement de nouvelles technologies et de nouveaux produits dans les domaines de la conservation des ressources du sol, de l'eau et de l'air, et de l'amélioration de l'écosystème agricole et des cultures fourragères afin de rendre l'industrie agroalimentaire canadienne plus compétitive à long terme et ce, en misant sur :

- les pratiques culturales **respectueuses de l'environnement** en vue d'assurer une agriculture durable
- la **réduction des coûts de production** et de transformation des produits agricoles
- l'**amélioration de la qualité**, de la santé et de l'innocuité des ressources et des produits
- le **transfert rapide de technologies** et de produits adaptés
- la **diversification de l'utilisation des produits agricoles**

Les principales préoccupations des chercheurs du Centre s'articulent autour des questions sur l'agroenvironnement comprenant la conservation des ressources du sol, de l'eau et de l'air et sur la résistance au froid des plantes, sur l'apport de la vigueur physiologique, les effets des pathologies, les effets des plantes et organismes antagonistes, les effets du sol, de l'eau et du climat sur la production et le rendement des plantes fourragères au Québec et dans l'Est du Canada.

<http://res.agr.ca/stfoy/stfoy.html>

Gilles L. Rousselle, agr., Ph.D. Directeur
(418) 657-7980 poste 202

Canada



Matières re

La technologique appliquée au recyclage des solvants usés

Spécialisée dans la récupération et le recyclage des solvants usés, PROTECH 4D INC. offre des solutions innovatrices et sécuritaires aux entreprises qui désirent réduire les coûts relatifs à l'achat de solvants neufs et à la disposition de solvants usés.

Seule entreprise en exploitation dans ce secteur d'activité à l'échelle de la grande région de Québec, PROTECH 4D INC. utilise une technologie de pointe en matière de récupération et de recyclage des solvants usés (acétone, diluants, éthylène glycol, m.e.k., xylène, toluène, etc.). Grâce à un ingénieux procédé de distillation, PROTECH 4D INC. est en mesure de garantir un produit d'excellente qualité à ses clients. D'ailleurs, les entreprises des secteurs du fibre de verre, des matières plastiques, des métaux, de l'aéronautique, des transports et pharmaceutique profitent de l'excellent rapport qualité/prix des produits offerts par PROTECH 4D INC..

En plus d'une expertise reconnue sur le plan environ-

nemental, PROTECH 4D INC. mise sur l'expertise de son personnel et sur la qualité de ses équipements et de ses installations en ce qui a trait au traitement des solvants usés. Qu'il s'agisse de la collecte, du transport, de la récupération ou du recyclage des solvants usés, les activités de PROTECH 4D INC. se déroulent conformément aux normes d'efficacité, de professionnalisme et de sécurité établies par l'entreprise.

Détentrice d'un permis d'exploitation délivré par le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, PROTECH 4D INC. possède également un plan complet lors de situations d'urgence. La tranquillité d'esprit du client, c'est important !

PROTECH 4D INC., un heureux mariage de la technologie et de l'environnement au profit des entreprises d'ici !

PROTECH 4D INC. 144, route du Président-Kennedy, Saint-Henri-de-Lévis, G0R 3E0, Tél. : (418) 882-0897

4

1^{er} Colloque national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec

Les 26 et 27 mai 2000, au Centre agrotouristique de l'Université Laval, à Saint-Croix-de-Lotbinière

Sous le thème "Information et prise de décision; les régions du Québec à l'heure du développement durable", ce colloque permettra à toute personne intéressée par la protection de l'environnement et la promotion du développement durable d'échanger sur deux importants sujets. Le tout se déroulera avec la participation de M. Jean-Pierre Jolivet, ministre des Régions et de M. Paul Bégin, ministre de l'Environnement

Vendredi le 26 mai
L'information en environnement

Samedi le 27 mai
La prise de décision en région - Une place pour l'environnement, un gage de développement durable
Pour information contacter le CRECA au (418) 834-1217

Assemblée générale annuelle CRECA

Le 6 juin 2000
Salle de la bibliothèque municipale
de la ville de Saint-Romuald, 2161, chemin du Fleuve
Confirmez votre présence au (418) 834-1217 ou par
courrier électronique à creca@creca.qc.ca

Éco-Lien

Bulletin trimestriel publié par le CRECA.
Imprimé sur du papier 100% recyclé.
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1997 ISSN 1480-2341
Tirage: 500 exemplaires
Coordination : Nathalie Poulin
Graphisme et impression : Les Arts Graphiques H.G.
Pour nous joindre : 2210, chemin du Fleuve, bureau 106,
Saint-Romuald (Québec) G6W 1Y5
Tél.: (418) 834-1217 Téléc. : (418) 834-1218 Internet: creca@creca.qc.ca

résiduelles



Les Composts du Québec : une expertise renommée

Les Composts du Québec est une entreprise québécoise œuvrant dans le domaine du compostage depuis 1979. Elle est devenue aujourd'hui la plus grande entreprise canadienne spécialisée dans le traitement par compostage de résidus organiques d'origines urbaine (herbes et feuilles), industrielle (résidus papetiers, agroalimentaires) et agricole (fumiers). Elle exploite trois sites de compostage dont le principal est situé à St-Henri-de-Lévis, dans la région Chaudière-Appalaches. Les deux autres sites se situent dans les régions de St-Hyacinthe et de l'Outaouais.

Depuis 20 ans, la somme des expériences nous ont permis de développer un savoir-faire unique en compostage. Celui-ci est particulièrement mis à profit dans deux projets qui témoignent de l'expansion continue de l'entreprise. Dans un premier temps, Les Composts du Québec œuvre avec l'ACDI dans le cadre d'un projet de site de compostage privé au Maroc en offrant un support technique adapté au contexte de ce pays. Cet acquis important positionne l'entreprise de façon concrète sur la scène internationale en matière de développement durable.

Sur la scène provinciale, la préoccupation de récupérer les matières résiduelles organiques est plus que jamais présente et Les Composts du Québec y joue encore un rôle de première importance. En effet, l'entreprise vient de se voir octroyer un contrat pour gérer le site de compostage de la Ville de Laval. Même si les quantités de résidus traitées sont modestes, il s'agit d'un nouveau créneau pour Les Composts du Québec qui réalise avec ce projet une percée dans le monde municipal.

C'est donc en continuant de faire figure de pionnier que Les Composts du Québec s'affirme encore comme un joueur de première importance en matière d'environnement. Forte de son expertise avec différentes technologies de compostage ainsi qu'en offrant des services techniques aussi variés qu'adaptés à différents types de projets, l'entreprise se positionne donc comme partenaire idéal dans la poursuite des objectifs du Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008.

Les équipements Labrie, chef de file d'équipement motorisé pour la collecte de matières recyclables.

Depuis maintenant une dizaine d'années, nous sommes de plus en plus sensibilisés à l'importance de protéger notre environnement. En tant que citoyen, nous pouvons participer à la sauvegarde de plusieurs de nos ressources naturelles en prenant simplement le temps de faire le tri de nos déchets et de nos matières recyclables. Ces matières sont ensuite ramassées et transportées vers un centre de tri pour être revendues et retransformées.

Dès 1987, Équipement Labrie s'est dédié au développement de camions spécialement adaptés à la collecte des matières recyclables afin de permettre à un seul opérateur de conduire debout à droite et d'effectuer la collecte. Selon la méthode utilisée, soit le tri à la source ou la collecte co-mixte, deux types de camions sont fabriqués afin de satisfaire les exigences spécifiques à ces deux types de collecte.

Le tri à la source :

Lors du tri à la source, l'opérateur sépare manuellement les matières recyclables à l'intérieur du panier hydraulique de chargement. Par la suite, ce système permet de déverser les matières recyclables dans les divers compartiments à l'intérieur de la benne. Grâce à ce camion, il est possible de recueillir jusqu'à sept matières différentes sans contamination en prévision des opérations ultérieures de traitement visant leur mise en valeur.

La collecte co-mixte :

La collecte co-mixte consiste à recueillir plus d'une matière à l'intérieur d'un même compartiment. En général, les fibres, soit le papier et le carton font l'objet d'une collecte alors que le co-mixte, incluant le plastique, le métal et le verre, constitue un deuxième amalgame. Cette façon de faire permet une collecte plus rapide et le triage est confiné au centre de tri.

Afin de répondre aux besoins de cette technique de collecte, Labrie a développé, en 1994, une option de compaction pour son camion de recyclage Top Select, le Maximizer. Une autre alternative s'offre également soit l'Expert 2000 Comingle, un camion dont la benne est divisée en deux verticalement et munie d'un système à compaction accrue pour chaque section de la benne. Ce camion peut également servir à la cueillette des déchets non recyclables et aux matières co-mixtes.





Rapport d'étape 1999-2000

Le CRECA promeut notamment des stratégies d'action concrète en vue d'apporter des solutions aux problèmes environnementaux et ce par le biais de sa représentativité au sein des comités suivants : Conseil de bassin de la rivière Etchemin, Conseil régional de concertation et de développement Chaudière-Appalaches (CRCD), Comité de gestion de l'eau par bassin versant de la rivière Chaudière (COBARIC), Comité multipartite sur la gestion des fumiers en région Chaudière-Appalaches, Comité des orientations du Parc de Frontenac, Société de gestion du Parc du Massif du Sud.

De plus fort de l'appui de ses 341 membres des secteurs socio-économique et environnemental voici quelques projets que le CRECA a réalisés : participation aux activités du COBARIC II particulièrement à la réalisation de la consultation publique portant sur le schéma directeur de l'eau, réalisation d'une étude de faisabilité pour un plan de régionalisation des matières résiduelles en collaboration avec l'ARDECA, tenue d'une journée d'information agroenvironnementale portant sur les bandes riveraines, soutien à la Société de la Grande Plée Bleue par la signature du protocole d'entente avec la municipalité de Pintendre pour la réalisation d'un site d'interprétation dans la tourbière, soutien à l'entente administrative entre les 11 C.L.D. de la région et le MENV relative à l'émission des certificats d'autorisation et la promotion et la distribution du guide pédagogique "Au royaume des terres humides".

Au cours de l'année le CRECA a poursuivi la parution de son bulletin trimestriel Éco-Lien. Au printemps 1999 un numéro portant comme titre "l'eau : à la source du développement durable", en été 1999 "les milieux naturels" et à l'automne "les matières résiduelles". Enfin, le CRECA a développé au cours de l'année un site web destiné à son réseau de membres ainsi que la population en général. Il comprend des informations pertinentes sur les avis et communiqués émis par le CRECA, les bulletins trimestriels, etc.

6

ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX	CITOYENS ET CORPS PRIVÉS	GOUVERNEMENTS LOCAUX ET PROVINCIAUX	ORGANISMES PARA-PUBLICS
Amis de la vallée du Saint-Laurent Association du Petit-Lac-St-François Association des propriétaires riverains du Grand-Lac-St-François Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique Association des riverains du Lac Aylmer Club agro-environnemental Beaurivage Club Ferti-Conseil Lotbinière-Nord Club conseil Beauce Agri-Nature COBARIC Comité de la bordure fluviale de St-Romuald Comité de restauration de la rivière Etchemin Comité des orientations du Parc de Frontenac Corporation de développement du lac William Corporation environnementale de la Côte-du-Sud Groupe d'intervention et de restauration de la Boyer Groupement faunique du triangle de Bellechasse Mouvement des amis de la rivière du Sud Multifaune Parc régional du Massif du Sud Récupération Frontenac Société de conservation et de mise en valeur de la Grande Plée Bleue Société VIA inc. Club de fertilisation de la Beauce Fondation des Oiseleurs	Agence de mise en valeur de la forêt privée des Appalaches Yves Bédard Chamard et Associés CEGEP de Lévis-Lauzon CLD de la MRC de Bellechasse CLD de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière CLD de la MRC de Desjardins CLD des Etchemins CLD de la MRC de l'Islet CLD de la MRC de Lotbinière CLD de la MRC de Montmagny Composts du Québec Coop de fertilisation organique Fertior CS gestion de déchets et matières recyclables inc. Désencrage Cascades, division de Rolland inc. Fédération des caisses populaires Desjardins Groupement forestier Dorchester inc. LAB Chrysotile inc. Jean Pineault Régie intermunicipale de gestion des déchets de la Rive-Sud Royal Mat Ultramar Ltée UPA de la Beauce UPA de la Côte-du-Sud UPA Lévis-Bellechasse UPA Lotbinière-Mégantic Syndicat des producteurs de bois de la Beauce	MAPAQ Chaudière-Appalaches (10) Ministère des Transports (7) MRC de l'Amiante (26) MRC de Bellechasse (19) MRC des Chutes-de-la-Chaudière (8) MRC de Desjardins (4) MRC de l'Islet (16) MRC de Montmagny (14) MRC de la Nouvelle-Beauce (10) MRC Robert-Cliche (11)	Commission scolaire de l'Amiante (26) Commission scolaire Beauce-Etchemin (73) Commission scolaire des Navigateurs (62) Régie régionale de la santé et des services sociaux (3) Commission scolaire de l'Amiante (26) Commission scolaire Beauce-Etchemin (73)

Les Actualités

Le trésor de la rivière Boyer

Le Groupe d'intervention pour la restauration de la rivière Boyer (GIRB), qui a comme mandat de revitaliser et de régénérer son cours d'eau et son environnement pour redonner à la rivière sa vitalité d'antan, entame sa phase de sensibilisation et de mobilisation de la population de son bassin.

Pour ce faire, le GIRB devient le promoteur d'une pièce de théâtre, "Le trésor de la rivière Boyer", qui est en fait une consultation publique où le GIRB veut sensibiliser la population et la mobiliser afin qu'elle s'implique dans son projet de restauration.

La pièce, écrite et mise en scène par Mme Marielle Paradis, résidente de Bellechasse, est jouée par une vingtaine de bénévoles résidant dans le bassin et les environs. Il y aura des représentations le 13 mai à St-Henri, le 20 mai à St-Michel et le 27 mai à St-Charles. Pour toute information veuillez contacter, M. Jean-Michel Gouin au 884-3027.



Attention aux moules zébrées et au gobie à taches noires.

La moule zébrée a colonisé le fleuve Saint-Laurent. Ces petits mollusques non indigènes prolifèrent dans les plans d'eau et peuvent causer des dommages : écologiques, en colonisant les zones de fraye ce qui peut entraîner une baisse du taux de survie des œufs et en se fixant sur les moules indigènes, aux prises d'eau, en bloquant les prises entraînant une variation dans le débit et des problèmes d'approvisionnement, aux bateaux, car en nombre suffisant elles peuvent causer une plus grande friction et augmenter la consommation de carburant et finalement une nuisance à la baignade car elles sont très coupantes et en s'accumulant sur les plages peuvent les rendre insalubre.

Le gobie à taches noires peut nuire aux écosystèmes aquatiques. Depuis sa découverte en 1990, ce poisson de fond a rapidement colonisé les Grands Lacs et s'est répandu dans le fleuve Saint-Laurent. Le gobie peut supplanter les poissons indigènes en mangeant leurs œufs et leurs jeunes. Le gobie à taches noires et la seule espèce de poisson d'eau douce de fleuve ayant une nageoire pelvienne (sous le ventre) unique, son corps est surtout gris tacheté de noir ou de brun et mesure environ 15 cm, les lèvres épaisses, les yeux globuleux. Si vous en attrapez un, tuez-le et congelez-le. Appelez ensuite le ministère de l'Environnement au 1-800-561-1616. Ne remettez jamais à l'eau des gobies vivants.

Pour empêcher la propagation de ces espèces nuisibles, inspectez votre bateau et équipement de pêche et drainez l'eau avant de quitter le plan d'eau. Lavez et séchez le bateau et le matériel de pêche et laissez sécher avant de vous aventurer sur un autre plan d'eau. Si vous avez des questions communiquez au numéro 1-800-561-1616.

Les fleurs



À Cartonek, entreprise de Sainte-Marie, qui a reçu 19 000 \$ du programme d'aide aux entreprises d'économie sociale oeuvrant dans le secteur de la gestion des matières résiduelles pour la réalisation d'une étude de marché pour la fabrication de pots biodégradables.

À la ville de Saint-Nicolas qui a reçu le 3e prix de la catégorie ville de 10 000 à moins de 20 000 habitants dans le cadre du concours Fleurir le Québec du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Le pot



À un citoyen de Saint-Malachie qui a été condamné à 4 600 \$ d'amende pour avoir commis trois infractions à la réglementation environnementale. Le 24 avril 1997, ce citoyen a enfreint l'article 20 de la LQE en rejetant du fumier, du purin et de l'eau dans l'environnement. Le 9 juillet 1998, le contrevenant exploitait un élevage porcin sans détenir le certificat d'autorisation requis par l'article 22 de la LQE et contrevenait à l'article 4 du Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole en rejetant des déjections animales dans l'eau et le sol. Le contrevenant entreposait les déjections de son troupeau à même le sol.

7

AGENDA



MAI

Semaine de l'eau potable

7 au 13 mai 2000

Environnement Canada

www.ec.gc.ca

JUIN

Semaine canadienne de l'environnement

4 au 10 juin 2000

Environnement Canada

www.ec.gc.ca

AOÛT

Événement du millénaire, les terres humides

6 au 12 août 2000

Centre québécois de valorisation des biomasses

(418) 657-3853

Conseil
régional de
l'environnement
Chaudière-
Appalaches

Conseil
d'administration

M. Guy Lessard, président
Récupération Frontenac

M. Jean Pineault, vice-président
Représentant des citoyens

M. André Poitras,
secrétaire-trésorier
Société VIA inc.

M. Léonard Chabot, administrateur
Fédération UPA
Lotbinière-Mégantic

M. Michel Clavet, administrateur
Mouvement des Amis
de la Rivière du Sud

M. Yvon Côté, administrateur
Comité de restauration
de la rivière Etchemin

M. Jean-Luc Daigle, administrateur
Ville de Saint-Romuald

M. Jean-Michel Guin,
administrateur
Groupe d'intervention
et de restauration de la Boyer

M. Martin Loïselle, administrateur
Agence de mise en valeur de la
forêt privée des Appalaches

M. Martin Paulette, administrateur
Groupement faunique du triangle
de Bellechasse

M. Michel Roy, administrateur
Commission scolaire
Beauce-Etchemin

M. Pierre Roy, administrateur
Centre local de développement de
la MRC de l'Islet

Mme Sophie Trépanier,
administratrice
Carrefour jeunesse emploi de
Montmagny

LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

L'ENVIRONNEMENT



Prenez vos affaires en
main et essayez de
vous en servir de façon
généraliste. Les
généralistes ont un
niveau de vie propice
à leur santé, à leur
épanouissement et
à leur prospérité.



Caisses populaires
Desjardins



La récupération joue un rôle important
pour la préservation de l'environnement



ROYAL MAT

Produits manufacturés à partir de pneus récupérés

132, 181^e Rue, Parc Industriel, Beauceville (Québec) Canada G0S 1A0
Téléphone : (418) 774-3694 ou 774-5694 – Télécopieur : (418) 774-2905
Internet : <http://www.neutra-phone.com>

Une production
qui se soucie de
l'environnement...

Des performances qui en disent long :

- La production de 1 tonne métrique de pâte recyclée ne requiert que 7m³ d'eau, soit 4 à 5 fois moins que nos compétiteurs.
- Le taux de matières en suspension est de 0,6 kg/tonne, soit 45 fois inférieur aux normes gouvernementales.
- La DBO (Demande Biologique en Oxygène) correspond à 0,075 kg/tonne, ce qui constitue un taux 100 fois inférieur aux normes en vigueur.
- Chaque tonne de pâte désencrée produite à l'usine permet de sauver en moyenne de 20 à 30 arbres, ce qui contribue à la préservation de nos forêts.
- Parmi l'ensemble des usines canadiennes de pâtes et papiers, notre usine est l'une de celles dont la consommation d'eau est la plus faible.
- L'efficacité de nos procédés se traduit directement par une diminution des besoins d'enfouissement en zone urbaine.

Une nouvelle
génération de
pâte désencrée

